



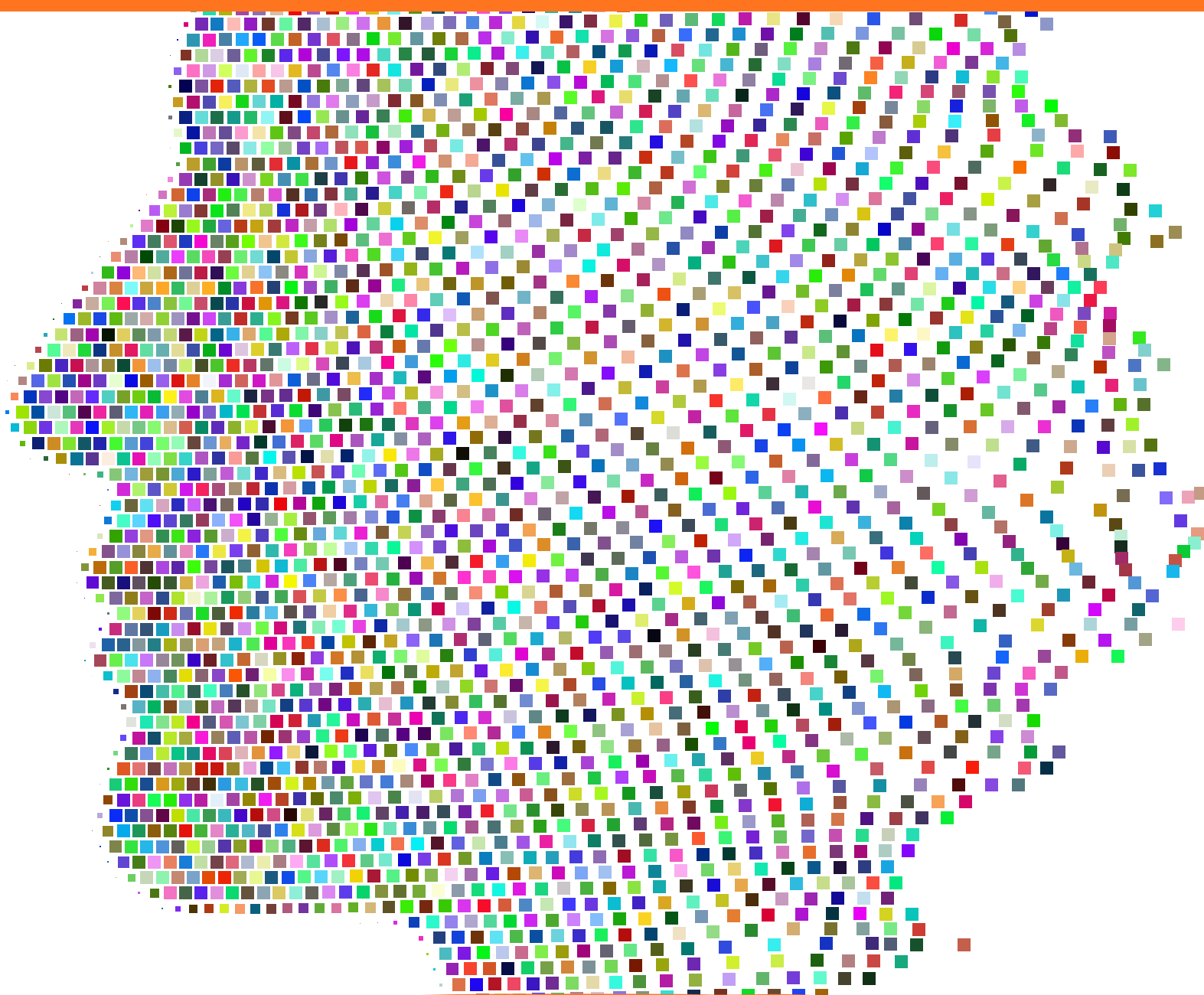
MAISON DÉPARTEMENTALE
DE LUTTE CONTRE
LES DISCRIMINATIONS



DÉPARTEMENT
**BOUCHES
DU RHÔNE**



TROUBLES PSYCHIQUES & DISCRIMINATIONS : DES PRÉJUGÉS À L'INCLUSION



JEUDI 1ER OCTOBRE 2026

09:00 - 16:30

 **MARSEILLE**
HÔTEL DU DÉPARTEMENT

52 Avenue de St Just - 13004 Marseille

Inscription obligatoire



04 13 31 60 00 ou via billetweb.fr





TROUBLES PSYCHIQUES ET DISCRIMINATIONS

LE PROGRAMME

- 09:00 Accueil
- 09:30 **Ouverture de la journée par Mme Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône**
- 09:45 **Propos introductifs :**
Troubles psychiques, de quoi parle-t-on ?
 - Agence régionale de santé (ARS) - Céline Mansour, Chargée de mission innovations en santé - En attente de confirmation**Discriminations des personnes vivant avec un trouble psychique : quels recours, quelles garanties ?**
 - Défenseur des Droits - Laurence Hudry, Responsable du Pôle Régional PACA Corse
- 10:30 **Table-ronde : Vivre avec un trouble psychique, regards croisés**
 - Maison départementale de l'Adolescent - Jérémy Murie, Directeur adjoint, psychologue ou Charlotte Guerre, psychologue
 - Esper pro - Bastien Rulat, Coordinateur du pôle santé communautaire et innovation
 - Club House - Jean-Louis Caron, Membre
- 11:10 **Table-ronde : Préjugés et stigmatisation, quels impacts ?**
 - UNAFAM - Jean-Yves Maquet, Vice-Président
 - Espoir Provence - Franck Ferrucci, Chef du service AVS et Manon Polge, Médiatrice en santé pair
 - Professionnel de la pair aidance - En attente de confirmation
- 11:50 **Synthèse de la matinée**
 - MDLD - Marjolaine Ducrocq, Responsable de site
- 12:00 Déjeuner libre
- 13:00 **Propos introductifs :**
Permettre un réel accès au droit à la non-discrimination, quelles pistes d'actions concrètes et opérationnelles ?
 - MDLD - Marjolaine Ducrocq et Marie-Laure Tabarly

LES ATELIERS

En simultané - Choix à l'inscription

1

Accès aux droits : un outil du rétablissement

Quelles démarches pour redonner pleine citoyenneté et pouvoir d'agir ?



2

Recherche d'emploi : quelles questions se poser pour réussir sa démarche ?

Est-il possible et souhaitable de travailler avec un trouble psychique ? Quelles conditions réunir ?

3

Maintien dans le logement : prévenir les ruptures

Mobiliser le pouvoir d'agir des personnes concernées, travailler en réseau

4

Accompagner les adolescents au-delà des préjugés

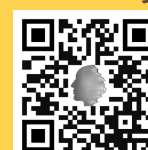
Freins et obstacles à l'épanouissement des adolescents : les identifier pour aider les jeunes à les surmonter et venir en soutien de leurs projets



- 15:00 **Regards sur l'exposition d'aquarelles Club House et déambulation entre les stands, à la rencontre des partenaires**
- 15:45 **Restitution des travaux et conclusion**
- 16:30 **Fin de la journée**

 **MARSEILLE**
HÔTEL DU DÉPARTEMENT
 52 Avenue de St Just - 13004 Marseille

Inscription obligatoire



04 13 31 60 00 ou via billetweb.fr

